

10, rue Joliot-Curie - BP 46
23300 - LA SOUTERRAINE
☎ 05 55 63 91 11 - 📠 05 55 63 91 12
Email : infos@cc-pays-sostranien.fr

SIRET : 200 067 510 00012 - NAF : 8411Z - APE : 751A

CONSULTATION POUR PRESTATION DE CONFECTION ET DE LIVRAISON
DE REPAS POUR SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse représenté par son Président, Etienne LEJEUNE

Caractéristiques principales : La présente consultation est passée en procédure adaptée.

Type de marché : marché de services

Objet du marché : confection et livraison de repas pour le service de portage à domicile de la communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse - territoire dunois

Cahier des charges et règlement de la consultation

Composition du repas :

- 1 entrée
- 1 viande/poisson + 2 légumes
ou équivalent plat complet
- 1 fromage
- 1 dessert
- 1 potage.

A l'exception du potage, chaque élément énuméré ci-dessus devra pouvoir être choisi parmi plusieurs possibilités.

Le prestataire devra préciser dans sa proposition la provenance des produits et la nature des produits utilisés (détail : frais, surgelés, conserves...).

Conditionnement

Les repas devront être conditionnés en barquettes thermofilmées élaborées dans les normes sanitaires exigées par la réglementation.

Régimes spéciaux

Le prestataire devra être en mesure de fournir sans supplément de prix et à la demande, des repas destinés à des personnes suivant un régime (sans sel, diabétique, sans sauce...)

Nombre prévisionnel de repas mensuel (à titre indicatif) : 1200

Livraison

Type de livraison : liaison froide

Le prestataire devra effectuer la livraison 3 fois par semaine :

- Les lundis : repas du mardi et mercredi

- Les mercredis : repas de jeudi et vendredi
- Les vendredis : repas de samedi, dimanche, lundi

Les livraisons devront être effectuées à une heure convenue compatible avec l'organisation du service, de manière à ce que le service de portage des repas de la communauté de communes commence sa tournée dès la prise de possession des repas dans son véhicule.

Continuité du service :

Le prestataire chargé de la fourniture et de la livraison jusqu'au lieu déterminé contractuellement, devra s'engager à assurer la confection des repas toute l'année sans interruption afin que la continuité du service soit assurée.

Assurance :

Le prestataire devra avoir souscrit une police spéciale d'assurances couvrant la responsabilité qu'elle peut encourir de son fait ou du fait de son personnel, pour un montant susceptible de couvrir tous les risques inhérents à son activité, et en particulier ceux pouvant résulter d'intoxications alimentaires.

Durée du contrat :

Le contrat débutera le 1^{er} mai 2018 et s'achèvera le 30 avril 2019.

Prix :

Il intégrera tous les frais engagés pour la préparation des repas et leur livraison.

Le prix unitaire proposé sera global et forfaitaire.

Le contenu de la prestation devra être détaillé par poste (denrées alimentaires, frais de personnel, frais d'exploitation...) pour justifier le prix proposé.

Pièces à fournir

Chaque candidat devra présenter un dossier comportant les éléments suivants :

1 - Candidature :

- Lettre de candidature au moyen du formulaire DC1
- Déclaration du candidat au moyen du formulaire DC2 avec à l'appui les pièces permettant de juger les capacités techniques, financières et une liste de références de prestations de même ordre sur les 3 dernières années

Les formulaires sont téléchargeables : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

2 - Offre :

- Proposition de contrat pour une prestation conforme au présent cahier des charges
- Prix unitaire détaillé par poste
- Indication des grammages des portions des différentes composantes du menu
- L'engagement qualité sur la nature des produits utilisés (détail : frais, surgelés, conserves...)
- Liste des fournisseurs
- Des exemples de menus sur 1 mois
- Toutes références jugées pertinentes par le candidat en lien avec l'objet du marché

Critères d'attribution du marché

L'examen des offres s'effectuera en fonction des critères suivants :

- Consistance, qualité, diversité des repas : 40 points
- Prix : 40 points (pour l'examen de ce critère, la quantité proposée pour les portions sera prise en compte)
- Références, compétences, expérience en rapport avec l'objet du présent marché : 20 points

Phase de négociation

L'acheteur se réserve la possibilité de ne pas négocier le marché.

A la suite de l'examen des offres, une phase de négociation pourrait le cas échéant être engagée avec le ou les candidats placés en tête du classement des offres. Elle pourra porter sur tous les éléments de l'offre. Si la négociation se déroule avec un seul candidat, il s'agira du candidat placé

en première place du classement initial des offres. Si la négociation se déroule avec plusieurs candidats, il s'agira des 3 candidats placés en tête de ce classement.
Dans la phase de négociation, la communauté de communes se réserve la possibilité de goûter un échantillon des repas proposés par le prestataire.

Transmission de l'offre

L'offre contenant l'ensemble des pièces demandées dans le règlement de la consultation sera transmise à

Monsieur le Président
Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse
Bâtiment les Tourterelles
10, rue Joliot-Curie - BP 46
23300 - LA SOUTERRAINE
au plus tard le 30 Mars 2018 à 12 heures sous pli fermé portant mention
" Consultation pour confection et livraison de repas "

par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception du pli (lettre recommandée avec demande d'avis de réception, chronopost, transporteur privé, ou remis contre récépissé au bureau de la communauté de communes

Fait le lundi 12 Février 2018

Le représentant du pouvoir adjudicateur

COMMUNAUTE DE COMMUNES
MONTS ET VALLEES
OUEST CREUSE BP 46
23300 LA SOUTERRAINE

Le Président
Etienne LEJEUNE